Rapport d'évaluation

Plan d'action
ELVIR

Juillet 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise ELVIR dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

ELVIR			
Date d'adhésion au programme	*03/11/2021*	**Date d'engagement dans le programme**	*14/12/2022*
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	*2*		

Date de transmission du rapport de suivi	*07/03/2025*
Plan d'action évalué	*1er plan d'action*
Période couverte par ce rapport (période de référence)	*2023 - 2024*
Date de publication du rapport d'évaluation	*Juillet 2025*

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et Hyssop mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

Outre l'évaluation, le document propose des points d'amélioration aux différentes étapes (état des lieux, plan d'action, suivi) qui ont pour vocation de guider le dépôt d'un nouveau plan d'action puis du rapport de suivi.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action 4
I.1 Synthèse des principaux enjeux identifiés 4
I.2 Cadre mis en place et description des actions 5

II. Evaluation 6
II.1 Synthèse de l'évaluation 6
II.1.1 Adéquation des informations fournies 6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse 6
II.1.3 Conclusion évaluative 7
II.1.4 Actions coups de cœur 8

III. Recommandations 9
III.1 Recommandations relatives à la significativité 9
III.1.1 Précision du plan d'action 9
III.1.2 Complément au plan d'action 9
III.2 Recommandations relatives à la mise en oeuvre 10

IV. Synthèse des retours du jury 11

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Le siège social d'ELVIR et l'unique site de production est situé à Condé-Sur-Vire (Région Normandie). ELVIR fait partie du groupe Savencia (groupe alimentaire international).
Secteurs d'activité	ELVIR (Elle & Vire produits laitiers) est une entreprise de production de produits agro-alimentaire laitiers. L'entreprise collecte et transforme du lait en produits laitiers : crème, beurre, aides culinaires, fromages.
Chiffre d'affaires	317,5 M€ (2015), (Savencia 6,55 milliards € en 2022)
Nombre d'employés	530
Site web de l'entreprise	https://www.elle-et-vire.com/fr/fr/

I.1 Synthèse des principaux enjeux identifiés

L'entreprise identifie les principaux enjeux suivants à l'échelle du site de Condé-sur-Vire :

- La gestion de l'eau et l'interaction avec la rivière
- La gestion des déchets (déchets générés à l'usine et chez les consommateurs)
- Réduction de l'empreinte environnementale, notamment les émissions de GES.

Points d'amélioration :

- *Améliorer l'identification des enjeux, notamment en précisant son enjeu de réduction de l'empreinte environnementale.*
- *Identifier l'ensemble des étapes et/ou échelles auxquelles la réduction des émissions de GES et des impacts sur la biodiversité est possible : amont (production de lait, transport lait et emballages), production in situ (production, transports des employés), aval (distribution, etc).*

I.2 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Site de production de Condé-sur-Vire
Durée prévue pour la mise en œuvre	2
Nombre d'actions cœur de métier	3
Nombre d'actions complémentaires	3

Actions cœur de métier	• 1. Tendre vers 100 % des déchets valorisables générés par l'usine triés d'ici 2025 • 2. Atteindre 100% de packagings recyclables ou biodégradables d'ici 2025 • 3. Maîtriser nos ressources en eau, en réduisant nos prélèvements dans le milieu naturel. Objectif -10% en 2025 (vs 2015)

Action complémentaire	• 1. Laisser une zone du site en libre évolution et réalisation de son suivi par des collaborateurs "ambassadeurs biodiversité". • 2. Sensibilisation des collaborateurs à la biodiversité qui les entoure : 1 journée de découverte de la faune et de la flore à l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité en 2022. • 3. Réaliser un diagnostic écologique du site en 2022.

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations fournies dans l'état des lieux par l'entreprise sont claires et synthétiques.

Points d'améliorations :

- *Préciser et développer les impacts de l'entreprise sur la biodiversité ;*
- *Préciser les actions : plus-value attendue sur la biodiversité, étapes et moyens associés*

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	À renforcer	À renforcer

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Suffisant	Suffisant	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

ELVIR, filiale du groupe Savencia, exploite un unique site de production à Condé-sur-Vire (Normandie) pour la transformation du lait en produits laitiers. Ses engagements pré-existants incluent le développement de filières agricoles durables, l'installation de ruches et la création d'une passe à poissons.

L'entreprise dépend des services d'approvisionnement (lait, eau, emballages), de régulation (résilience aux aléas climatiques, pollinisation, régulation des maladies et ravageurs) et culturels (image associée aux paysages normands).
Ses pressions principales concernent la fragmentation des habitats, la consommation de ressources naturelles, les émissions de GES (production, transport, logistique), les pollutions (déchets, STEP, impact de l'agriculture sur l'eau et les sols).

Les contributions positives incluent la démarche de Production Laitière Durable (gestion raisonnée des surfaces, maintien des haies, séquestration du carbone).

L'entreprise identifie trois enjeux prioritaires : gestion de l'eau, gestion des déchets et réduction des GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le plan d'action sur deux ans cible trois actions cœur de métier : atteindre 100 % de tri des déchets valorisables et de packagings recyclables ou biodégradables d'ici 2025, ainsi que réduire de 10 % les prélèvements d'eau par rapport à 2015. Trois actions complémentaires sont prévues : laisser une zone en libre évolution avec un suivi par des collaborateurs, organiser une journée de sensibilisation à la biodiversité et réaliser un diagnostic écologique du site. Ces actions visent à limiter les impacts et à renforcer les contributions positives de l'entreprise.

Qualités du plan d'action

- Les trois actions cœur de métier portent sur les ressources naturelles et la biodiversité, répondant à plusieurs pressions de l'entreprise sur ces enjeux.
- Un suivi structuré du plan d'action a été mis en place, impliquant la chargée de coordination RSE et la directrice Qualité et RSE, avec des revues mensuelles, trimestrielles et annuelles.
- Toutes les actions cœur de métier disposent d'un objectif chiffré et d'indicateurs d'avancement adéquats permettant de mesurer une réduction des pressions sur la biodiversité.
- Les parties prenantes internes et externes impliquées sont pertinentes, incluant la direction du site, l'OFB, des associations, des collectivités locales et certains fournisseurs.
- Une démarche de sensibilisation et formation des employés est en place (formation d'"ambassadeurs biodiversité", ateliers biodiversité, événements internes).
- Une capacité d'ajustement du plan d'action a été démontrée avec l'intégration de nouvelles opportunités, comme un projet sur la préservation des haies bocagères en Normandie.
- Plusieurs actions ont été réalisées dans les délais et avec des résultats conformes.
- Des actions concrètes ont été mises en place pour réduire certaines pressions sur la biodiversité (amélioration de l'efficacité des prélèvements d'eau, meilleure recyclabilité des emballages, tri et valorisation de déchets).
- Certaines actions complémentaires ont eu un impact positif direct sur la biodiversité, notamment la création d'une zone en libre évolution sur le site industriel, favorisant le développement de la faune et de la flore locales.

Points d'amélioration pour renforcer le plan d'action

- Identifier les impacts directs et indirects de l'entreprise sur l'ensemble de la chaîne de valeur et élargir le périmètre d'action.
- Intégrer davantage l'enjeu agricole en renforçant l'accompagnement des éleveurs partenaires sur des pratiques favorisant la biodiversité.
- Développer une ou plusieurs actions ciblant l'enjeu majeur identifié de la réduction des émissions de GES et les pressions du site sur la biodiversité (énergie, pollution, changement d'utilisation des terres).

- Renforcer les actions cœur de métier pour mieux cibler directement la biodiversité.
- Accroître la sensibilisation des consommateurs et distributeurs par une communication plus engageante sur l'impact des produits laitiers sur la biodiversité et la promotion de pratiques responsables.
- Clarifier les ressources allouées (humaines, matérielles, financières) et le calendrier détaillé pour chaque action.
- Préciser l'état de départ des indicateurs d'objectifs (ex. : pourcentage de déchets valorisés au début du plan d'action).

Points d'amélioration pour tendre vers l'exemplarité

- Ajouter un indicateur mesurant les prélèvements annuels bruts en eau, en complément de l'indicateur d'efficacité des prélèvements, pour aligner les objectifs avec le Plan National Eau.
- Expliciter les modalités de suivi des actions (indicateurs, objectifs) et le processus d'amélioration continue du plan d'action.
- Assurer la continuité de l'engagement volontaire des collaborateurs mobilisés dans le premier plan de gestion.
- Rapprocher ou s'inspirer des cadres nationaux ou régionaux existants pour le développement d'actions en faveur de la biodiversité, notamment en Normandie (ex. : Stratégie Régionale de la Biodiversité).
- Assurer un suivi clair des ressources allouées (budget, personnel) pour permettre une évaluation précise du respect des échéances globales du plan d'action.

Points d'amélioration pour consolider l'exemplarité

- Étendre l'implication des parties prenantes externes au-delà des actions de sensibilisation.
- Impliquer davantage les clients et distributeurs pour favoriser des engagements communs en faveur de la biodiversité.

L'amélioration du plan d'action biodiversité repose sur une meilleure structuration des engagements en intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur et en prenant en compte les enjeux majeurs comme la réduction des émissions de GES et la gestion des espaces naturels.

Pour maximiser son impact, le plan doit développer des actions cœur de métier ciblées sur la biodiversité, renforcer l'accompagnement des éleveurs, et impliquer davantage clients et distributeurs. La création d'un comité de suivi avec des experts biodiversité et l'appui sur des cadres nationaux permettraient d'orienter efficacement les actions.

II.1.4 Actions coups de cœur

Les actions coup de cœur sont des actions ambitieuses ou originales que nous invitons à poursuivre et à développer.

L'action complémentaire 1 — laisser une zone du site en libre évolution, sans intervention humaine, et former les collaborateurs, par le CEN, à réaliser un inventaire écologique de la faune et de la flore de cette zone (à raison de 2 heures par mois dédiées à cette mission) — est à souligner pour son effet de levier interne potentiel, ainsi que pour son impact positif sur la biodiversité.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations ci-après sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses nécessaires.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Pour l'état des lieux :

- Identifier et évaluer les impacts directs et indirects vis-à-vis de la biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur (par exemple la logistique amont/aval d'acheminement des matières premières la présence d'espèce exotiques envahissantes, la gestion des espaces verts et naturels, les émissions de GES liées aux trajets domicile-travail, la distribution des produits, …).
- Préciser les engagements pré-existants à savoir la démarche de développement de filières agricoles durables (quelles pratiques, quels bénéfices visés pour la biodiversité, quels liens avec des labels existants, quelle additionnalité par rapport à la règlementation), la plus-value de la passe à poisson par rapport à la réglementation sur la circulation des poissons migrateurs,
- Améliorer l'identification des enjeux, notamment en précisant l'enjeu de réduction de l'empreinte environnementale et les étapes et/ou échelles auxquelles la réduction des émissions de GES est possibles /souhaités : amont (production de lait, transport lait et emballages), production in situ (production, transports des employés), aval (transports, etc)
- Préciser l'intégration de la démarche EEN d'Elvir au sein du groupe Savencia

Pour le plan d'action, préciser :

- Les modalités de suivis des actions
- L'état initial des indicateurs et des objectifs des actions
- Les étapes et calendrier intermédiaire de réalisation des actions
- Le processus d'amélioration continu du plan d'action
- Les ressources et moyens alloués à la mise en œuvre du plan d'action
- L'apport qualitatif et quantitatif des actions mises en place par rapport aux précédentes initiatives

III.1.2 Complément au plan d'action

- Développer des actions cœur de métier en faveur de la biodiversité avec des impacts directs positifs ainsi que des actions répondant aux pressions du site sur l'environnement (enjeu majeur identifié de réduction des GES, pollution, énergie, changement d'utilisation des terres, etc).
- Développer une action d'optimisation du transport
- Etendre le périmètre des actions aux clients et fournisseurs au regard des principaux enjeux
- Développer l'enjeu agricole. Par exemple, l'entreprise pourrait renforcer son accompagnement des éleveurs sur les pratiques favorisant la biodiversité (cahier des charges de gestion des prairies, d'alimentation des bovins, évitement et traitement des pollutions, préservation des haies des continuités écologiques).
- S'appuyer sur des cadres nationaux et régionaux pour orienter les actions en faveur de la biodiversité (ex : Stratégie Régionale pour la Biodiversité Normandie 2030)
- Impliquer pour l'élaboration du prochain plan d'action les associations environnementales (pour des actions spécifiques à la biodiversité), les collectivités locales (pour des actions à une échelle plus large que le site de l'entreprise) et les collaborateurs et employés mobilisés au sein du premier plan de gestion (assurer une continuité dans l'engagement volontaire).

- Créer un comité de suivi avec des experts biodiversité pour identifier les enjeux majeurs en amont et aval et mettre en place des actions associées.

III.2 Recommandations relatives à la mise en oeuvre

Améliorer le pilotage du plan d'action biodiversité :

- Mettre en place un tableau de bord de suivi des moyens mobilisés (budget, personnel, ressources techniques) et des actions réalisées, avec des indicateurs de performance clairs, créer un comité de suivi
- Définir un cadre de suivi des échéances avec des jalons clairs et un reporting régulier pour évaluer la progression et ajuster les actions si nécessaire.

IV. Synthèse des retours du jury

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- *Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »*
- *Collège « ONG, fondations »*
- *Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».*

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.
Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était globalement d'accord avec la conclusion et les justifications

Le jury a tenu à exprimer les retours suivants :

Le jury souhaite souligner l'importance d'indiquer les valeurs à date des indicateurs afin de rendre possible l'analyse complète du critère d'amélioration continue.

RECOMMANDATIONS

Le jury était tout à fait d'accord avec les recommandations.

Le jury a émis les recommandations complémentaires suivantes :

Le jury souhaite encourager l'entreprise à formaliser dans son prochain plan d'action un engagement permettant d'agir sur sa chaine de valeur amont auprès de ses fournisseurs de lait permettant de favoriser la pérennisation de la filière.